Prêts immobiliers

Objectif : Maîtriser le cadre juridique et technique des crédits immobiliers. Connaître les besoins des particuliers liés à l'immobilier. Savoir étudier un dossier, déterminer le scoring et proposer un prêt adapté. Connaître les garanties réelles ou personnelles et les phases d'une procédure de surendettement.

PROGRAMME

Besoins des particuliers liés à l'immobilier

- Habitat ancien
- Acquisition de logement neuf
- Construction de maison individuelle

Etude de dossier

- Capacité de remboursement
- Scoring
- Risque d'immobilisation
- Risque de non remboursement

Cadre juridique des crédits immobiliers

- Loi Scrivener
- Champ d'application

Différents types de crédits immobiliers

- Prêt du secteur réglementé
- Prêt du secteur aidé
- Prêt du secteur libre
  - Amortissable/ In fine
  - Taux fixe/ Taux variable
  - Modulable / Par pallier

Les garanties

- Réelles
- Personnelles

Le surendettement

- Phase conventionnelle de redressement
- Phase de recommandation par la commission
- Procédure de rétablissement personnel

Personnes concernées

Conseiller clientèle particulier, professionnel, chef d'agence.

Pré requis : Aucun.

PEDAGOGIE

Le Formateur.

Conseil -expert en ingénierie financière, fiscalité, banque et assurances.

Méthode pédagogique

La démarche consiste à réaliser des apports techniques pour une meilleure compréhension des prêts immobiliers.

Des travaux individuels seront demandés pour une adaptation des contenus de la formation aux réalités des participants.

Des cas pratiques seront développés pour permettre de concrétiser l'utilisation des nouvelles connaissances.

Intra entreprise
Lieu de formation : dans la ville de votre choix

Inter entreprises
Tarif par personne

1 jour

650 €

Réf : BA008